VENTES A L'ENCAN.

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis Resseguet vs le mineur Louis Bray, Jr.

No 96,989—Cour Civile de District, Div. A.

A l'encan par FREED & Cie, A. A. Freed encanteur MERCREDI le 12 juillet 1911, à midi, à la Bourse de Freed, 914 rue Gravier.

Conformément à et en vertu d'un ordre à moi, daté du 6 juin 1911, signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Fortin, Encampement Maurepas et Sauvage, désigné par la lettre F, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Fortin sur soixante-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Weis, notaire et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

FREED & CO, 914 rue Gravier.

Joe Lautenschlaeger, avocat

11 juin—11 18 25—juil 2 9 12

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE EN PARTAGE.

Alexandre Marx exécuteur et al. vs Leon Marx et als.

No 96,294 — Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de valeur et Résidence.

No 3137 rue Magasin entre les rues Harmony et Neuvième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 18 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lû et rendu en cour ouverte le 7me jour de juin 1911 et le jugement signé en cour ouverte le 13me jour de juin 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Faubourg Livaudais Quatrième District de cette ville, et désigné par la lettre B sur le plan dudit Faubourg, et aussi conformément à un plan livré à Peter Kaiser en son acte d'achat et mesurant, d'après ledit plan dernièrement mentionné, vingt-huit pieds une ligne de face à la rue Magnolia, entre les rues Harmony et Neuvième, cent soixante-neuf pieds de profondeur et façade à la rue Neuvième, cent soixante-trois pieds onze pouces et six lignes et demie de profondeur et façade à la rue Harmony et dix pieds dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant et connu par le No municipal 3137 rue Magasin, acquis par le défunt Simon Marx, par acte pardevant Joseph Cohn, notaire, de Peter Kaiser, de la date du 5 Mars 1862, enregistré dans le livre des transferts, 85 folio 31—

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, l'acte de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

N B Conformément aux conditions du jugement ci-dessus la propriété ci-dessus devant être vendue sujette au bail existant et privilège de renouveler en ceci restité lequel bail est daté du 15me jour de juin 1910, et est enregistré au bureau des transferts pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 239, folio 99 sous les conditions de ce bail, la propriété devant être louée à bail pour $80 00 par mois jusqu'au 31me jour d'août 1912 avec le droit de celui qui loue à bail de renouveler ledit bail aux mêmes conditions pour un terme de plus de cinq ans, commençant à l'expiration du présent bail, et si ce droit de renouvellement a été exercé celui qui loue à bail peut accorder sans un autre privilège de renouveler pour un autre terme de cinq ans aux mêmes conditions. Une copie dudit bail sera exhibée et lue au moment de la vente.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.

Encanteurs.

Edgar N. Cahn, avocat pour le demandeur.

P. H. Monta, avocat pour le défendeur.

15 juin—15 18 25—juil 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Francis Barbarin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,096 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont, ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Barbarin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les frais distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

C. C. Friedrichs, avocat.

6 juil—6 10 15

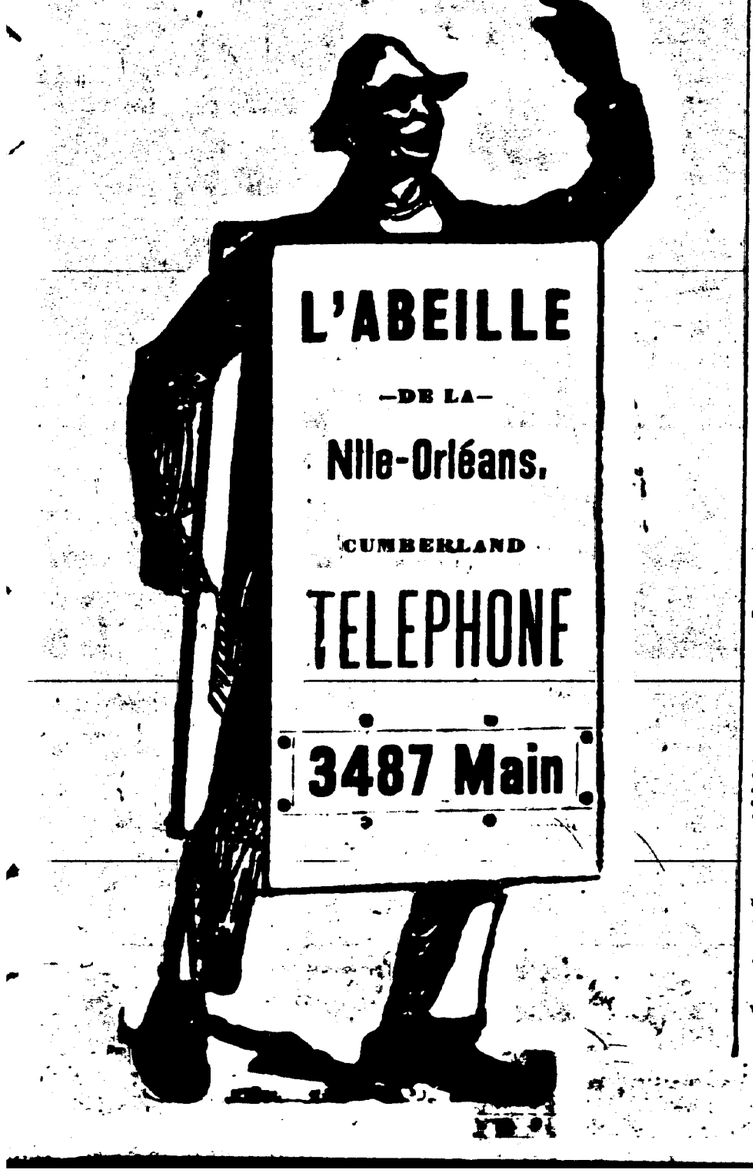

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Marchands de Farine et de Foin.

Attention!

La Texas & Pacific Railway Company canserad être vendu au plus haut enchérisseur à l'encan au hangar No 1, pied de la rue Thalie

LUNDI, le 17 juillet 1911, à 11 h. A. M.

Pour le compte de qui cela peut concerner un chargement de farine, comprenant 320 sacs pesant 35 livres chacun Charroyage Civile, Kansas A.C. Downs way—bill MPG—1 le 10 janvier 1911 C. & N. G. W. Char 68 984 consigné à A. Fernback, Nouvelle Orléans.

Aussi un chargement de foin consistant de 368 balles, exp. par Santa Fe 123 300 consigné à Jorkusch, Davison Co. Nouvelle Orléans, couverte par Arcadia, Texas way—bill T. P. 104, du 16 novembre 1910. Cette vente est faite en vertu de l'acte 187 de la session de 1898, et l'acte 124 de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane autorisant la vente par porteur commun de tout fret non réclamé et régularisant la disposition des produits, etc.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.

Bureau No 348 rue Carondelet.

6 juil—6 16 17

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

V. L. Gilmore et als vs. John L. Gilmore et al.

No 96 894—Cour Civile de District, Div. E.

Au plus haut et dernier enchérisseur.

La Magnifique et Attrayante Résidence Bien Située

No 3225 Rue Prytanée,

Coin de la rue Pleasant.

—AUSSI—

18 actions de la Sterling Remedy Co. de New Jersey (valeur au pair $10.00 par action.)

A l'encan, MARDI, le 18 Juillet 1911,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lû et rendu en Cour ouverte le 8 juin 1911 et le jugement lû et signé en Cour ouverte le 14 juin 1911 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 222, borné par les rues Prytanée, Pleasant, Harmonie et Jeanne St-Charles, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent quarante-quatre pieds de profondeur et façade à la rue Pleasant, entre lignes parallèles, mesure américaine, borné dans le fond par une allée dix pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Pleasant et en commun audit lot et autre.

Les améliorations sont connues par le No municipal 3225 rue Prytanée et comprennent une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, contenant grand vestibule de réception, salon double ayant de magnifiques chandelles, salle à manger, cuisine, office pour "butler", 4 chambres à coucher, bibliothèque, chambre à bain connexions d'eau et d'égout, bâtisse dans le fond ayant chambre de domestique, etc.; les clefs de la propriété au bureau 322 rue Baronne.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables respectivement en un et deux ans après la date de l'adjudication, lesdits billets devant porter intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de 1911. L'acte de vente pardevant J. Kenton Bailey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions des actions—Comptant sur les lieux

STROUBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,

Encanteurs.

Chas Rosen, O. S. Livaudais, avocats.

17 juin—17 19 25—juil 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN,

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lucy A. Bassett, épouse de Simon Bassett.

No 91 563—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

JEUDI 13 juillet 1911, à 11 heures A. M., sur les lieux

Nos 627-629 rue Seguin, Alger.

Meubles de maison et effets mobiliers.

Conditions Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

2 juil—2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le cottage simple No 2759 rue Conti. Succession de Mme C. Catherine Meyer épouse de Mathias Humbrecht.

No 96 634—Cour Civile de District.

JEUDI, le 20 juil et 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, je vendrai, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No trente-et-un de l'ilet No 64 borné par les rues Conti, White, Broad et la Promenade Carondelet, sur un plan déposé comme No 79, en l'étude de S. Magner, un notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant vingt-neuf pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Conti sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année suivante payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur,

No 317 rue Carondelet.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lucy A. Bassett, épouse de Simon W. Bassett.

No 91,563—Cour Civile de District.

JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, je vendrai JEUDI, le 20 juillet à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Seguin, Eveline, Elise et Bouny, et désigné comme lot No 13, et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Seguin sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémecourt, le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 195 du livre des plans No 3 bis.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Hemandez, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec

GEO. ST-PAUL,

Encanteur, No 317 rue Carondelet.

B. B. Howard, avocat.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 20

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage, sans limite ou réserve. Trois appartements Cottages Doubles qui rapportent des revenus, à l'ennemi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi JEUDI, le 3 août 1911.

En vertu d'un jugement rendu par l'Honorable la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme J. E. Fortier et als vs les mineurs Noivil Settoon et de Nathalie Settoon, Dossier No 93,668, en Cour ouverte le 20 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 26 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, j'effrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, Jeudi, le 3 août 1911, les propriétés comme suit à savoir:

(1) 162 et 164 rue Pélican. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, (antrefois No 12), borné par les rues Pélican, Delaronde, Bouny et Fowler, désigné par la lettre B, sur devis dressé par Edgar Pillé, voyer, annexé à un partage par Charles T. Soniat, notaire, le 1er mars 1905, ledit lot mesurant 32' 10" 2" de face à la rue Pélican sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot commençant à une distance de 31' 1" de l'encoignure des rues Pélican et Bouny.

(2) 426 et 428 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alexis et Elisa, et la ligne de la propriété de A. Robelet, ledit lot est désigné par le No 1, sur un devis de Edgar Pillé, voyer, daté du 31 janvier 1905, annexé à un partage, par devant Charles T. Soniat, notaire, daté du 1er mars 1905 et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf sur 153' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 157' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Elisa.

(3) 438 et 440 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alix, Elisa et la ligne de la propriété de A. Robelet, ledit lot est désigné par le No 4 sur un devis de Edgar Pillé, voyer, daté du 31 janvier 1905 annexé à un partage pardevant Charles T. Soniat, notaire, daté du 1er mars 1905 et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf, sur 153' 9" en profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de [illegible] de l'encoignure des rues Le Boeuf et Elisa.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un an et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en parcelles égales, représentée par billets en sommes convenables aux intérêts des personnes, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'acte de vente jusqu'au payement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion du crédit et transférer la police au porteur des billets. Les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer les paiements des billets, et toutes les clauses usuelles en l'acte de vente les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911, et de payer 10 0/0 (sans intérêt) sur acompte du prix d'achat au moment de l'adjudication, la vente sujette aux baux existant et les acquéreurs ne devra recevoir les loyers que et à partir du passage des actes de vente et du paiement des prix. Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

GARLAND WOLFE, Encanteur.

824 rue Commune.

MM Zengel, Thomas, Suthon et Loomis, avocats

2 juil—2 9 16 23—août 3

VENTES A L'ENCAN,

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI

COTTAGE DOUBLE

Nos 1014-1016 RUE AUSTERLITZ

SUCCESSION DE MME MATHILDE DONNADIEU VEUVE DE THEODORE GUIDRY

No 97 165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 27 juillet 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1014-1016 rue Austerlitz retiré du trottoir, ayant un joli grillage en fer avec galerie sur le devant. Le terrain est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Camp et Chestnut, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ledit lot est désigné par la lettre X sur un devis dressé par W. J. Warren, ingénieur civil, daté du 4 juillet 1903 d'après lequel il commence à une distance de 145 pieds de l'encoignure des rues Camp et Austerlitz et mesurant en mesure américaine, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Dans un voisinage tranquille, près des lignes de chars, églises, écoles et marchés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs avocat.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains du Troisième District pour Bâtir.

Succession de Jean Goffro,

No 96,605—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans Troisième District de cette ville, originalement désigné comme un lot sous le No 2 de l'ilet 116, nouveau Faubourg Marigny maintenant l'ilet 1546 plan de ville, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Hope sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur plus ou moins.

2° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, originalement désignés comme un lot sous le No 3 dans le nouveau Faubourg Marigny, maintenant ilet 1547 borné par les rues Hope, Duels, Bagatelle (maintenant Bourbon) et St-Antoine, formant l'encoignure des rues Bagatelle (maintenant Bourbon) et Hope, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillis.

No 96,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911 de l'Hon. Fred D King, juge de la susdite Cour, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1546, antrefois l'ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, originellement désigné comme un lot sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1374, antrefois l'ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Law, St-Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originalement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St Antoine et Dorgenois.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. E. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 3 août 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1911, de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de James et Clara Christie, No 96,607, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 39, sur un devis par D. E. Seghers & fils, voyers, daté du 2 décembre 1909, et mesurant d'après ledit devis 24 pieds 11 pouces de face à la place Deseix à son intersection avec le Chemin Gentilly sur 374 pieds 11 pouces de profondeur à l'avenue St-Bernard, 346 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 40 sur ledit devis et 168 pieds 10 pouces et 8 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage simple en bois à un étage contenant galerie et quatre chambres et une bâtisse à un étage dans le fond contenant deux chambres "out house", etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Meyer S. Dreyfus, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, H. A. Moise, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Purpe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,525—Division C.—Attendu que Virginia Koechani, veuve de Joseph Purpe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Purpe décédé intestat; ayant ceci par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Anthony J. Rossi, avocat.

29 juin—10—juil 3 7

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple No 2819 avenue Washington entre les rues Clara et Willow ayant cinquante pieds dix pouces de face sur une profondeur de cent vingt neuf pieds.

Mme Margaret Baumann Veuve de Frank Lamothe maintenant épouse de Ower Mahoney, vs Louisa Zerchaner et als No 96 655 Cour Civile de District, Division D pour la paroisse d'Orléans, Honorable Porter Parker Juge.

PAR LOUIS HUFFT Encanteur — Bureau 826 rue Union JEUDI le 27 juillet 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement signé le 20 juin 1911 par l'Honorable Porter Parker juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée je procéderai à la vente au plus offrant à l'encan à la place publique de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon située dans l'ilet 387 du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow suivant le plan de Louis Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et au-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et au-dessus du prix d'achat. L'acquéreur touchera les loyers à dater du jour où l'acte de vente sera passé, et devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT, Encanteur,

Bureau 826 rue Union.

E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.

23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage dans le Sixième District, Nos 4621-4623 rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz contenant 5 chambres et chambre à bain de chaque côté et 4 actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) valeur au pair $25.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 20 juillet 1911 à midi, et un lot de meubles de maison devant être vendu sur les lieux, No 4623 rue Howard à 2 heures P. M., à la même date.

Succession de James B. O'Brien—No 93 091. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 14 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District, dans l'ilet No 582 de cette ville, faisant face à la rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz, borné par la rue Freret, désigné comme lot E, mesurant trente-trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles le tout d'après un devis de subdivision de George De Armas, voyer et ingénieur civil de la date du 21 novembre 1910.

2° Certificat No 10 pour quatre (4) actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) de la valeur au pair de vingt cinq dollars ($25.00).

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer pour les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1911, et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Anthony J. Rossi, notaire.

3° Un lot de meubles de maison consistant de meub de salon, deux ameublements de chambre, meubles de salle à manger, réfrigérateur, "Quick Meal Range" et canadière attachée, garde-manger et tables et etc, devant être vendus sur les lieux No 4623 rue Howard, à 2 heures p. m., à la même date.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS HUFFT, Encanteur,

826 rue Union

Charles I. Démochand, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

17 juin—17 18 25—juil 2 9 16 20

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

De la jolie bâtisse Simple en bois à 2 étages No 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Succession de Mme Marian Antonia Binni veuve de Filippo Lizza.

No 97,239—Cour Civile de District, Div. A.

PAR N. J. CLESI, encanteur — En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D King juge de la Division D, de la Cour Civile de District, signé le 15 juin 1911, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Division A, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Tremé, et désigné par la lettre C sur un devis et plan dressé par Arthur De Armas, député-voyer de ville, le 17 septembre 1881, et annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 octobre 1881, ledit lot mesure vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Dumaine, vingt-six pieds dix pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, un pouce et deux lignes sur le côté vers la rue Marais et cent vingt-quatre pieds, six ligne sur le côté opposé, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Maria Antonia Binni, veuve de Philip Lizza, de la succession de Mme Dorcas H. Fabey, par un acte pardevant W. Morgan Garley, notaire en cette ville, le 3 avril 1907 enregistré dans le livre des transferts 212 folio 625.

Ladite propriété foncière devant être vendue aux conditions suivantes, à savoir: 1/3 en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de ladite vente sera démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la pente de non aliénation, et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911, l'acte de vente qui doit être passé pardevant Meloney C. Soniat, notaire, et de payer les frais des certificats et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

N. J. CLESI,

821 rue Gravier.

U. Martinez, Jr., et G. M. Horsar, avocat pour l'exécuteur.

18 juin—18 25—juil 2 16 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Caroline E. Merrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85,682 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Edwin T. Merrick exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Charles F. Claiborne, avocat.

29 juin—juil 3 10

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE

Mulet, Wagon et Harnais.

SUCCESSION DE JULIUS ANDERSON.

92 103—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. B

EN VERTU d'un jugement lû et rendu en cour ouverte le 2 Juin 1911, et signé en cour ouverte le 8 Juin, 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. E, je procéderai à vendre, sur les lieux N° 2101 Promenade Carondelet, SAMEDI, le 15 Juillet, 1911, à 10.30 heures A. M., pour le compte de la succession, les articles ci-dessous décrits, à savoir:

1 MULET, 1 WAGON, 1 JEU DE HARNAIS.

Conditions—COMPTANT.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur, 824 rue Union

6 juil—6 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN DE LA

GOELETTE JOSEPHINE MESTIER.

Longueur 68 2-10 de pieds, Largeur 23 7-10 de pieds, Profondeur 4 1-6 de pieds, 41 Tonnes brutes, 26 Tonnes nettes

SUCCESSION DE JULIUS ANDERSON.

No 92,103—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Ltd., Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu LUNDI, le 31 juillet 1911, à 10:30 heures a. m., en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 8 juin 1911, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée:

"JOSEPHINE MESTIER"

avec les appareils usuels, ancres, chaînes, poulies et autres installations, le tout comme il est maintenant à son quai dans le Nouveau Bassin, à l'intersection de la rue Magnolia.

Conditions — Comptant sur adjudication. L'acquéreur devant payer un acompte de 20 0